

Ville de Montréal

Processus budgétaire 2011

Présentation à l'intention des membres des commissions sur les finances de la Ville et de l'agglomération de Montréal

Service des affaires juridiques

sauf Direction de l'évaluation foncière

12 mai 2010

Montréal 

1. Mission

- ❑ Services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville et des arrondissements;
- ❑ Conception et rédaction de règlements municipaux;
- ❑ Représentation de la Ville devant les tribunaux, organismes ou autres instances administratives, judiciaires ou quasi-judiciaires;
- ❑ Services d'un Bureau des réclamations auprès duquel les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou l'un de ses employés;
- ❑ Services d'une cour municipale ayant pour objectif d'offrir sur l'ensemble de l'île de Montréal une justice de proximité accessible à tous les justiciables.



2. Ressources

2.1 Revenus par objets

2.2 Dépenses par objets

2.3 Organigramme

2.4 Effectifs

2.1 Revenus par objets

Sommaire

Nom de l'unité d'affaires:

Affaires juridiques sauf l'évaluation foncière

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget Comparatif 2010
Taxes	-	-	-	-
Paiements tenant lieu de taxes	-	-	-	-
Services rendus aux organismes municipaux	-	-	-	-
Autres services rendus	662,0	738,6	1 051,1	662,0
Autres revenus	181 072,1	181 072,1	206 056,3	174 172,1
Transferts	1 800,0	1 800,0	1 800,0	1 800,0
Quotes-parts	-	-	-	-
Total	183 534,1	183 610,7	208 907,4	176 634,1

L'écart du réel comparatif 2009 est dû à une modification de la règle comptable.

Source : Cahier budgétaire page 11

2.2 Dépenses par objets

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	\$			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réal Comparatif 2009	Budget Modifié * 2010
Rémunération et cotisations de l'employeur	36 562,2	35 632,8	35 227,4	39 266,2
Transport et communications	1 558,6	1 874,6	1 793,3	1 558,9
Honoraires professionnels	1 541,3	4 688,6	3 898,7	5 979,0
Services techniques et autres	8 972,5	8 691,5	8 369,0	8 854,2
Location, entretien et réparation	3 810,6	3 770,0	3 760,2	3 670,1
Biens non durables	779,9	665,4	653,6	833,5
Biens durables	130,1	228,4	226,8	130,1
Frais de financement	-	-	-	-
Contributions à des organismes	-	-	-	-
Autres objets	1 557,1	1 557,1	1 557,1	1 557,1
Financement	-	-	-	-
Total	54 912,3	57 108,3	55 486,0	61 849,1

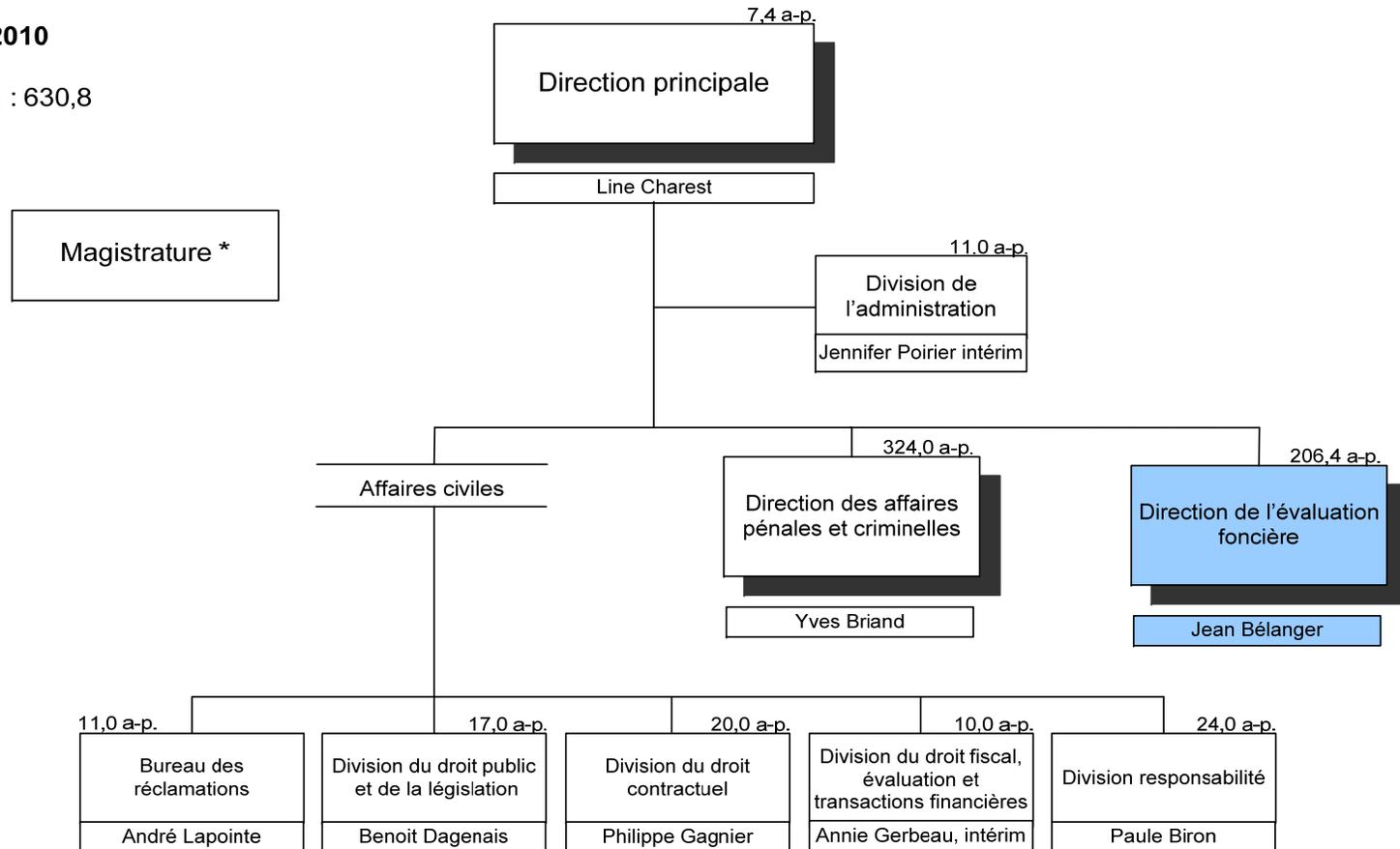
* Incluant le virement budgétaire de 4337,7 en provenance des dépenses contingentes

Source : Cahier budgétaire page 11

2.3 Organigramme 2010

Budget 2010

Total a-p. : 630,8



* La Direction des affaires pénales et criminelles assure le soutien administratif à la Magistrature

2.4 Effectifs

NOMBRE DE POSTES

□ Professionnels et juristes	76
□ Cols blancs	318.4
□ Juges	30
□ Cadres	30
▪ Cadres de direction	2
▪ Cadres administratifs	22
▪ Cadres-conseils (ressources humaines, relation travail)	6
	<hr/>
	454.4

Le taux d'encadrement est de 1/ 17,7 p/a

Source : Cahier budgétaire page 12

II. Direction principale et affaires civiles

1. Priorités 2010
2. Droit public et législation
3. Droit contractuel
4. Responsabilité
5. Droit fiscal, évaluation et transactions financières
6. Bureau des réclamations
7. Administration
8. Piste de réflexion 2010-2011 et contrainte

1. Priorités 2010

- ❑ Créer les postes requis pour faire en sorte de poursuivre le développement d'une expertise interne et de réduire conséquemment le recours à des cabinets externes;
- ❑ Répondre aux nouveaux mandats confiés aux juristes comme suite à la réorganisation en cours;
- ❑ Poursuivre la réflexion pour assurer une plus grande efficacité en ce qui a trait aux recouvrements;
- ❑ Organiser le travail pour consolider la nouvelle équipe: DROIT FISCAL, ÉVALUATION ET TRANSACTIONS FINANCIÈRES.

2. Droit public et législation

□ Portée :

Conseiller et représenter la Ville, notamment dans les domaines du droit du travail, de l'aménagement du territoire, de l'accès à l'information et du droit public en général.

□ Ressources :

- 17 ressources/année

□ Sous-activités ou principaux enjeux :

- Rédige la réglementation relevant des différentes instances décisionnelles;
- Répond à des demandes d'opinions juridiques sur tous sujets liés aux champs d'expertise de l'équipe, notamment sur le partage des compétences;
- Représente la Ville dans le cadre de recours extraordinaires ou devant les tribunaux administratifs;
- Représente et conseille la Ville en relations de travail;
- Offre de la formation aux unités administratives de la Ville;
- Participe à l'élaboration des demandes de modifications législatives et à leur suivi dans le cadre des travaux parlementaires.

3. Droit contractuel

- ❑ **Portée :**
Fournir le conseil juridique dans toutes les matières contractuelles où la Ville peut être impliquée.
- ❑ **Ressources :**
 - 20 ressources/année
- ❑ **Sous-activités ou principaux enjeux :**
 - S'assurer de la conformité aux lois et règlements de tous les documents en matière contractuelle;
 - Jouer un rôle déterminant de prévention afin d'éviter, dans la mesure du possible, les litiges;
 - Rédiger les contrats de toute nature (protocole, aide municipale, cahier de charges, licences, ententes de travaux municipaux, accords de développement, ventes, acquisitions, baux, emphytéoses, servitudes, etc.);
 - Négocier les contrats, lorsque requis, avec les représentants des unités administratives clientes;
 - Rédiger les avis juridiques en toute matière contractuelle;
 - Fournir, sur demande, un support juridique informel constant auprès des différentes unités administratives pour les orienter dans leurs dossiers.

4. Responsabilité

□ Portée :

Assurer la représentation de la Ville devant les tribunaux, tant en défense qu'en demande, dans les litiges impliquant une réclamation monétaire.

□ Ressources :

- 24 ressources/année

□ Sous-activités ou principaux enjeux :

- Rédaction des procédures et vacations devant les tribunaux;
- Rédaction d'opinions et conseils en matière de responsabilité civile;
- Analyse et enquête d'événements générateurs de dommages substantiels susceptibles de donner lieu à un litige civil;
- Participation à des modes alternatifs de résolution de litiges (conférences de règlement à l'amiable présidées par un juge ou un médiateur);
- Constitution des provisions annuelles pour les causes en instance.

5. Droit fiscal, évaluation et transactions financières

□ Portée :

Conseiller ou représenter la Ville dans les domaines de droit suivants: fiscalité municipale, évaluation municipale, emprunts et placements, régimes de retraite et expropriation.

□ Ressources :

- 10 ressources/année

□ Sous-activités ou principaux enjeux :

- Encadre juridiquement les opérations de financement et de placement, en particulier, rédige les documents de clôture d'emprunt et révisé les contrats de gestion de placement;
- Représente la Ville devant les tribunaux, principalement dans les domaines de l'évaluation municipale et de l'expropriation;
- Rédige la réglementation relevant des différentes instances décisionnelles dans les domaines des emprunts, des régimes de retraite et de la fiscalité;
- Répond aux demandes d'opinions juridiques relatives aux domaines de droit relevant de la division;
- Offre de la formation en matière d'évaluation municipale.

6. Bureau des réclamations

❑ Portée :

Gérer, contrôler rapidement et équitablement les réclamations contre la Ville de Montréal et recouvrer, le cas échéant, le montant des dommages subis par la Ville.

❑ Ressources :

- 11 ressources/année

❑ Sous-activités ou principaux enjeux :

- Traitement de 6319 réclamations en 2009;
- Recherche et négociation de solutions équitables afin d'éviter les poursuites;
- Seulement 6.3% des réclamations reçues en 2009 ont fait l'objet poursuites judiciaires;
- Supervision des actions de l'expert en sinistre et de l'enquêteur désigné par le Bureau des réclamations dans tous les dossiers;
- Gestion des dossiers relatifs aux dommages causés par des entrepreneurs;
- Explication de la décision et information aux réclamants sur leurs droits;
- Promotion de la visibilité du Bureau des réclamations;
- Services de qualité dans le respect des lois et de la réglementation.

7. Administration

□ Portée :

Supporter les activités opérationnelles en matières de ressources humaines, matérielles et financières.

□ Ressources :

- 11 ressources/année

□ Sous-activités ou principaux enjeux :

- Confection et suivi du budget;
- Embauche, suivi des mouvements de personnel et support conseil en relation de travail;
- Gestion et achats des biens durables et non durables;
- Gestion de la paie.

8. Piste de réflexion 2010-2011

- ❑ Consolidation de l'offre de services juridiques (SIM, SPVM, sociétés paramunicipales, STM)

Hypothèse – Contrainte budgétaire 2011

Hypothèses de contrainte	5,0%	758,7
	contrainte sur budget total	796,8

Budget total 2010 (en milliers de \$)	15 936,6	100,0%	100,4
---	-----------------	---------------	--------------

Activités incompressibles	Budget original (milliers de \$)	% du budget total	P/A
Charges interunités - DSI	140,7	0,9%	0,0
Fonds des immeubles	622,1	3,9%	0,0
Sous-total - Incompressibles	762,8	4,8%	0,0
Budget sans incompressibles	15 173,8	95,2%	100,4

Le budget de la magistrature 7640.2 est totalement incompressible. Source :cahier budgétaire page 33

Hypothèse – Contrainte budgétaire 2011 (suite)

Hypothèse globale de base	758,7 K \$
Budget de fonctionnement de l'ex-Service des affaires corporatives	58.7 K \$



III. Direction des affaires pénales et criminelles

- 1. Mission**
- 2. Organigramme**
- 3. Champs d'activités**
- 4. Budget 2010**
- 5. Enjeux et priorités 2010-2011**
- 6. Contrainte**



1. Mission

- 1 -

Offrir à la population de l'agglomération de Montréal, les services d'une cour de justice de proximité, accessible à tous :

La cour municipale de la Ville de Montréal

- 2 -

Assurer la représentation de la poursuite

la Ville de Montréal, les 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Société de Transport de Montréal (STM) et Sa Majesté la Reine

**dans les dossiers traités par la cour municipale,
en matière pénale et criminelle de sa compétence**



1. Mission (suite)

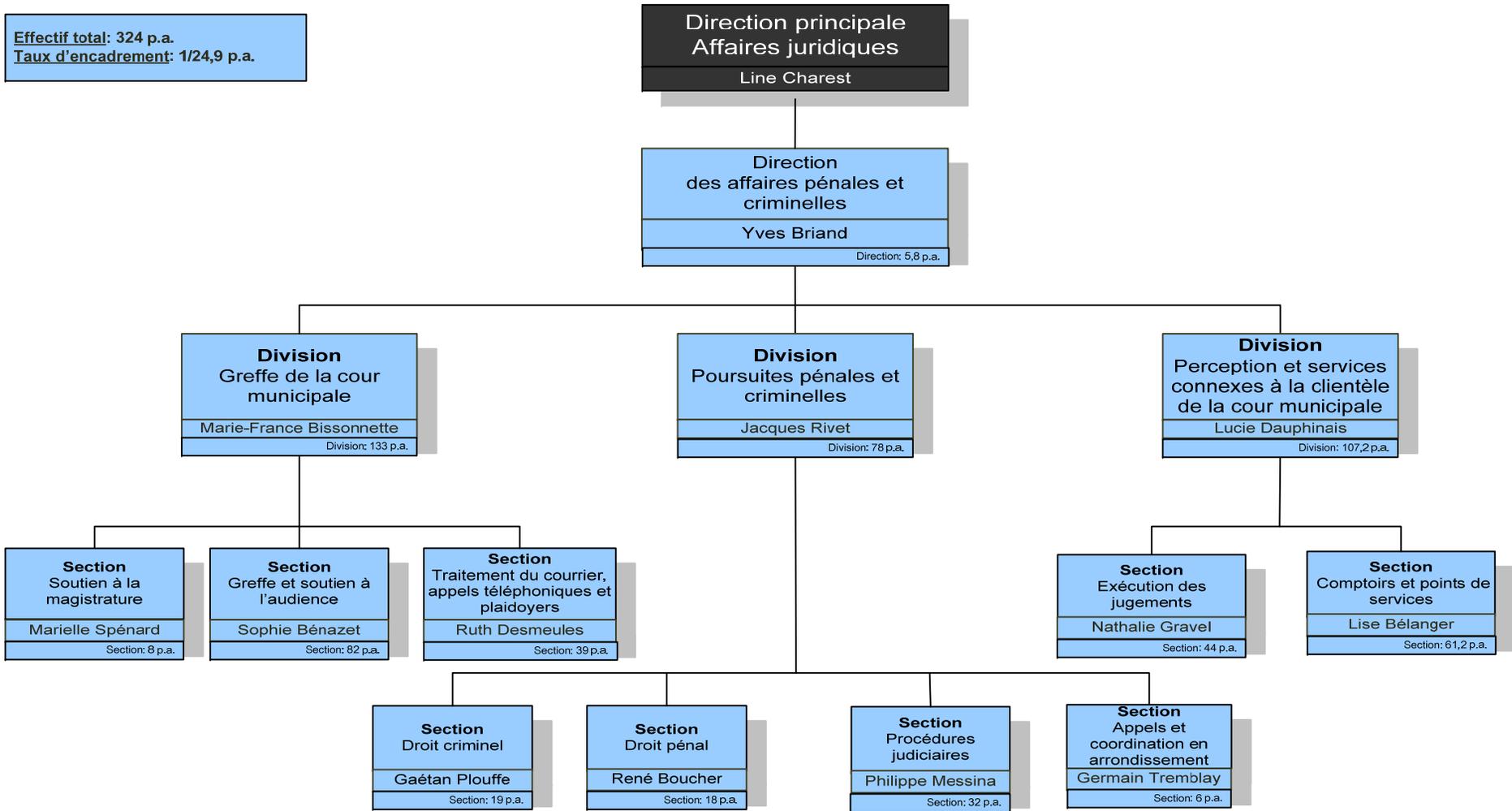
La cour municipale de la Ville de Montréal

- Étroitement liée à l'histoire et à l'évolution de Montréal et de ses citoyens depuis plus de 160 ans, la cour municipale est de compétence de l'agglomération de Montréal depuis le 1^{er} janvier 2006;
- Elle a juridiction en matière pénale et criminelle sur le territoire de la Ville de Montréal et des 15 autres municipalités liées de l'île de Montréal;
- Elle déploie ses activités à son chef-lieu et dans ses six points de service répartis sur le territoire qu'elle dessert (Pointe-Claire, Verdun, Outremont, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Pointe-aux-Trembles);
- Elle compte 20 salles d'audience, dont 13 au chef-lieu, où sont soumis et entendus par le tribunal près de 132 000 dossiers chaque année;
- Elle demeure la plus importante cour de justice de proximité au Québec et à ce titre, elle y remplit un rôle primordial dans l'administration de la justice.



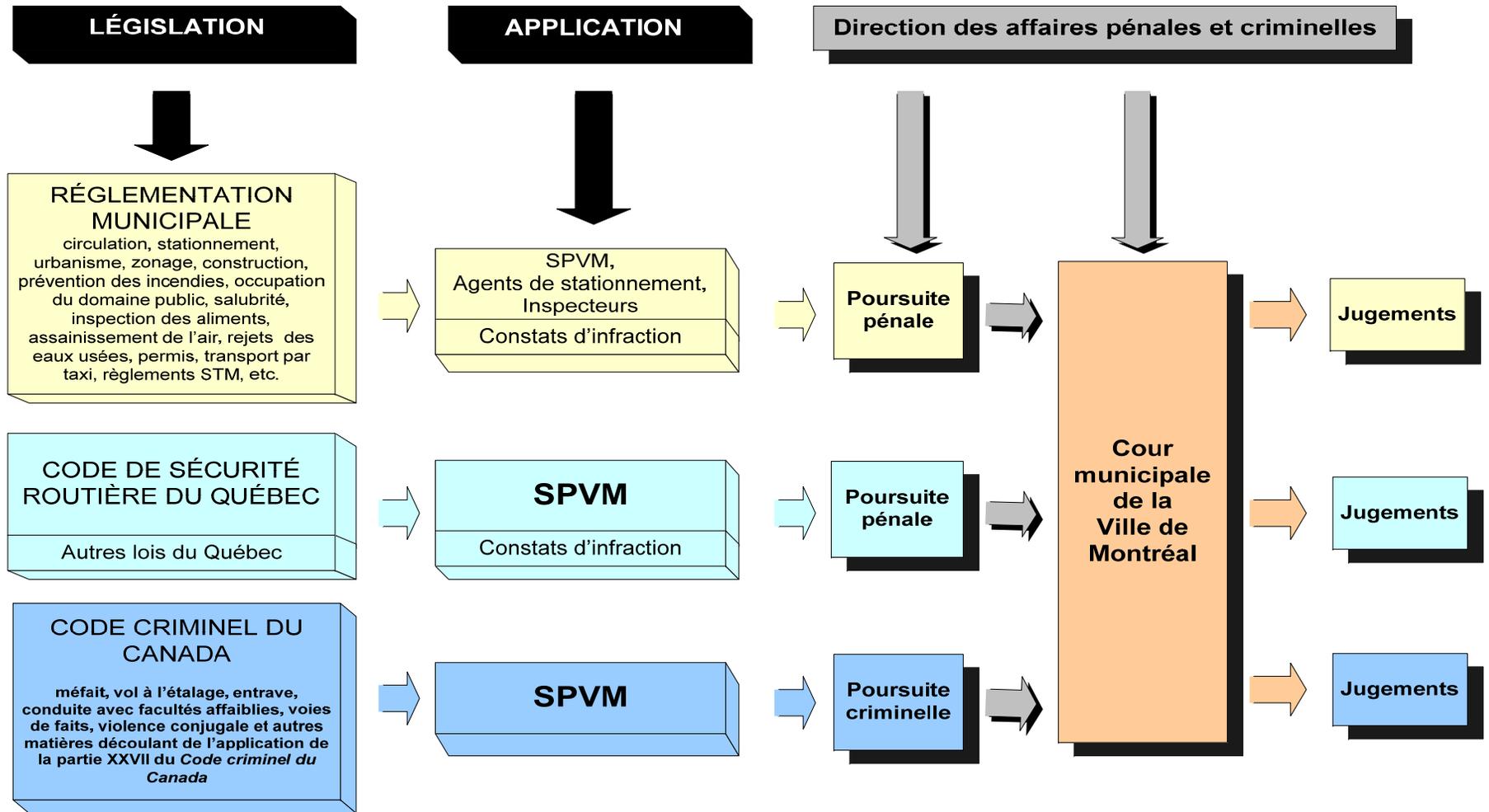
2. Organigramme 2010

Effectif total: 324 p.a.
Taux d'encadrement: 1/24,9 p.a.





3. Champs d'activités





3. Champs d'activités (suite)

Statistiques 2009

1 970 116	Constats d'infraction émis, enregistrés et traités
342 000	Personnes accueillies dans les comptoirs
199 735	Appels téléphoniques traités
102 840	Ententes de paiement par versement
219 855	Jugements rendus par défaut (circulation et stationnement)
114 000	Dossiers en matière pénale entendus en salle d'audience
18 550	Dossiers ouverts et traités en matière criminelle
3 450	Dossiers en matière de violence conjugale



3. Champs d'activités (suite)

3.1 Greffe et soutien à l'audience (82 p.a. – Budget 2010 : 4,78 M\$)

- Enregistrement, correction et numérisation des constats d'infraction émis;
- Gestion des suivis des audiences, ordonnances et détention;
- Émission des avis aux défendeurs, des avis de jugement et des avis d'infraction en relation avec la SAAQ;
- Établissement et tenue à jour des plumitifs de la cour municipale;
- Établissement des rôles de la cour municipale;
- Organisation logistique et matérielle des salles d'audience;
- Assignation et gestion des interprètes;
- Rédaction des procès-verbaux et des documents afférents aux audiences;
- Préparation et acheminement des dossiers aux salles d'audience du chef-lieu et des points de service;
- Étude et suivi des dossiers pour les auditions et les jugements par défaut;
- Gestion des archives de la cour municipale.



3. Champs d'activités (suite)

3.2 Traitement des appels téléphoniques et des plaidoyers

(39 p.a. – Budget 2010: 2,19 M\$)

- Gestion du centre d'appels téléphoniques;
- Réception et traitement du courrier;
- Traitement et suivi des demandes d'information et des plaintes, incluant les demandes des médias;
- Réception, traitement et suivi (vérifications administratives) des plaidoyers de non-culpabilité déposés au greffe de la cour municipale;
- Traitement des paiements de constats d'infraction reçus par courrier et des demandes de paiement d'indemnités aux témoins;
- Planification des procès sur rendez-vous au chef-lieu et dans les points de service.



3. Champs d'activités (suite)

3.3 Comptoirs et points de service (61,2 p.a. – Budget 2010: 1,82 M\$)

- Organisation et gestion des comptoirs d'accueil et de renseignements du chef-lieu et des points de service;
- Perception et encaissement des paiements;
- Traitement des demandes des citoyens pour l'application des modalités de paiement de la juridiction du percepteur (entente de paiement par versement, travaux compensatoires, etc.);
- Expertise et soutien, formation et information auprès des bureaux d'arrondissement, les BAM et autres comptoirs établis sur le territoire de l'agglomération.



3. Champs d'activités (suite)

3.4 Exécution des jugements (44 p.a. – Budget 2010: 2,41 M\$)

- Perception des amendes et frais afférents;
- Initiation des recours prévus par la loi dans le cas de non-paiement des amendes dues (saisie de salaires, bref d'exécution, etc.);
- Émission des mandats auprès des autorités policières du Québec;
- Traitement des dossiers d'opposition à la saisie, de dépôt volontaire et de faillite;
- Exécution des ordres de paiement émanant du percepteur;
- Gestion et encadrement des services d'huissiers.



3. Champs d'activités (suite)

3.5 Gestion des procédures judiciaires et du greffe de la poursuite (32 p.a. – 2,29 M\$)

- Rédaction et numérisation des plaintes pénales et criminelles (« constats parchemins »);
- Traitement des demandes de remise et des demandes de transfert de district;
- Assignation des témoins civils et des témoins policiers;
- Gestion de la divulgation de la preuve;
- Gestion et préparation des dossiers de poursuite pour fins d'audition;
- Gestion du programme de non-judiciarisation;
- Gestion des archives du greffe de la poursuite.



3. Champs d'activités (suite)

3.6 Droit pénal (18 p.a. – Budget 2010: 1,65 M\$)

Services-Conseils

- Auprès des services émetteurs relativement aux questions se rapportant au droit pénal et formation de ces derniers;
- Mise à jour des libellés d'infraction en matière de circulation et de stationnement ainsi qu'à l'égard des autres infractions réglementaires.

Traitement des procédures judiciaires

- Validité juridique des processus en matière d'étude de plaidoyers et étudier les plaidoyers dans les dossiers requérant l'intervention de la division;
- Autorisation des plaintes en matière pénale;
- Représentation de la poursuite devant la cour municipale de la Ville de Montréal dans les dossiers de nature pénale relatifs à la réglementation municipale et aux lois québécoises, notamment au Code de la sécurité routière.



3. Champs d'activités (suite)

3.7 Droit criminel (19 p.a. – Budget 2010: 2,01 M\$)

Services-Conseils

- Au près du SPVM pour les questions se rapportant au droit criminel.

Traitement des procédures judiciaires

- Autorisation des plaintes en matière criminelle après étude des demandes d'intenter des poursuites;
- Représentation de la poursuite devant la cour municipale de la Ville de Montréal dans les dossiers de nature criminelle.

Programmes sociaux

- Gérer, en collaboration avec les intervenants externes désignés, la mise en œuvre de divers programmes sociaux (Conciliation, Victimes de violence conjugale, Justice Santé mentale (TSM), Aide aux alcooliques récidivistes, Aide aux personnes en situation d'itinérance, Non-judiciarisation, etc.).



3. Champs d'activités (suite)

3.8 Appels et coordination en points de service

(6 p.a. – Budget 2010: 0,64 M\$)

Traitement des procédures judiciaires

- Représentation des poursuivants en appel dans l'ensemble des dossiers entendus devant la cour municipale de la Ville de Montréal;
- Assignation des tâches de l'ensemble des procureurs de la Division des poursuites pénales et criminelles.

Supervision des services professionnels rendus dans les points de service

- Coordination avec les avocats de pratique privée retenus pour offrir les services de poursuite et la Ville de Montréal afin d'assurer une poursuite efficace et uniforme dans les points de service;
- Contrôle des services rendus et vérification des honoraires facturés par les avocats externes.



4. BUDGET 2010

REVENUS

DÉPENSES

(incluant le soutien à la magistrature)

Effectif (p.a.)

**2010
Budget**

176 M\$

38,3 M\$

324

**2009
Réal**

164 M\$

36,3 M\$

316



4. BUDGET 2010 (suite)

4.1 Revenus et dépenses (2002-2010)

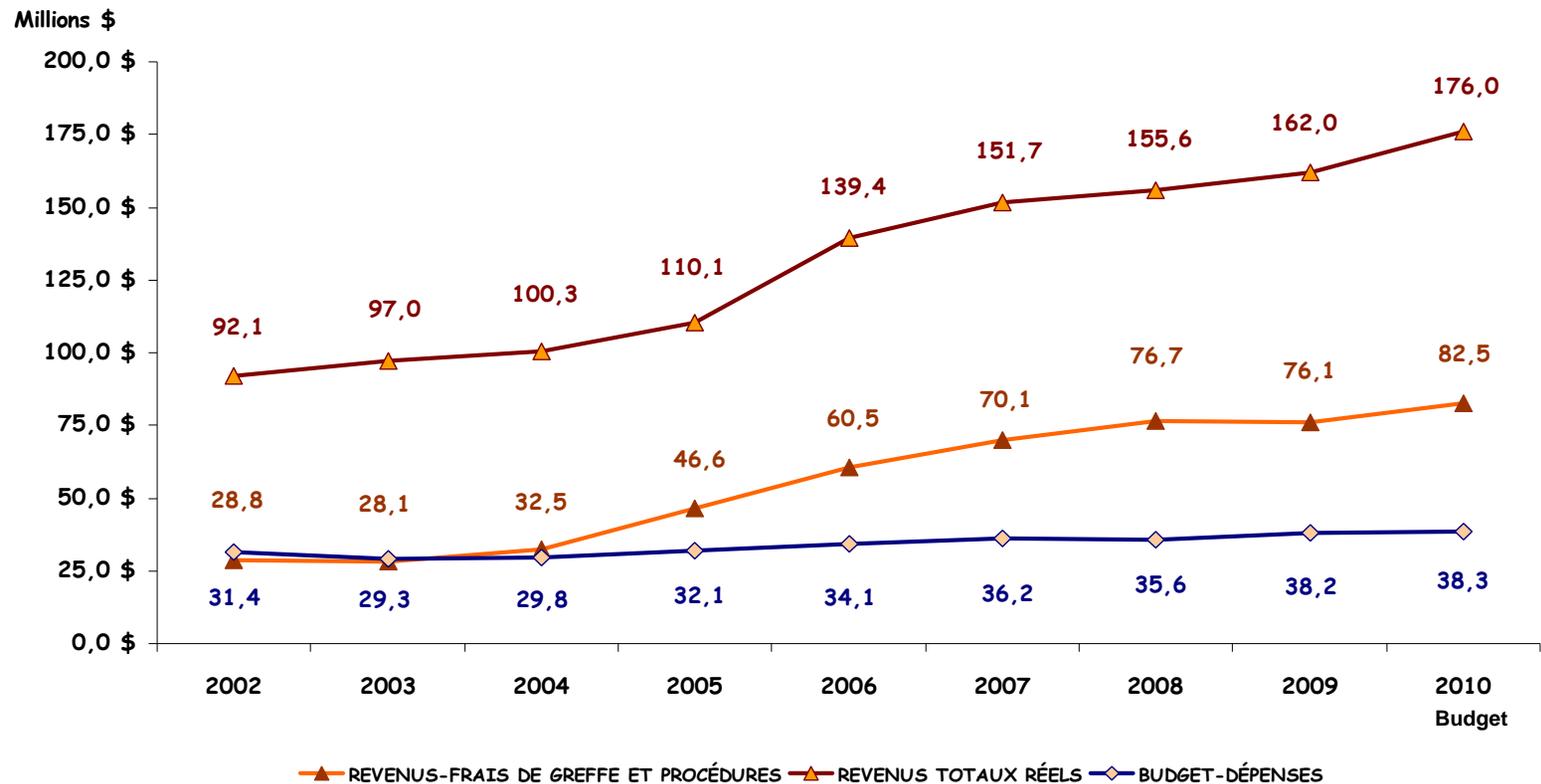
<i>Année</i>	<i>Total Constats émis</i>	<i>Revenus réels M \$</i>	<i>Budget Dépenses M \$</i>	<i>Effectif (p.a.)</i>	<i>μ 1\$ dépensé = ...\$ en revenu</i>	<i>μ Revenu par p.a.</i>
2002	1 390 500	92,1	31,4	353	2,93 \$	260,97 \$
2003	1 558 500	97,0	29,3	310	3,31 \$	312,80 \$
2004	1 557 500	100,3	29,8	305	3,37 \$	328,87 \$
2005	1 498 970	110,1	32,1	297	3,43 \$	370,77 \$
2006	1 775 747	139,4	34,1	310	4,09 \$	449,59 \$
2007	1 813 280	151,7	36,2	324	4,20 \$	468,22 \$
2008	1 865 256	160,1	35,6	309	4,50 \$	518,24 \$
2009	1 863 878	162,0	38,2	316	4,24 \$	512,64 \$
2010	1 970 116	176,0	38,3	324	4,60 \$	543,21 \$
<i>2010 en regard de 2002</i>	<i>579 616</i>	<i>83,9 \$</i>	<i>6,9 \$</i>	<i>-29</i>	<i>1,66 \$</i>	<i>282,24 \$</i>

* Données budgétaires 2010



4. BUDGET 2010 (suite)

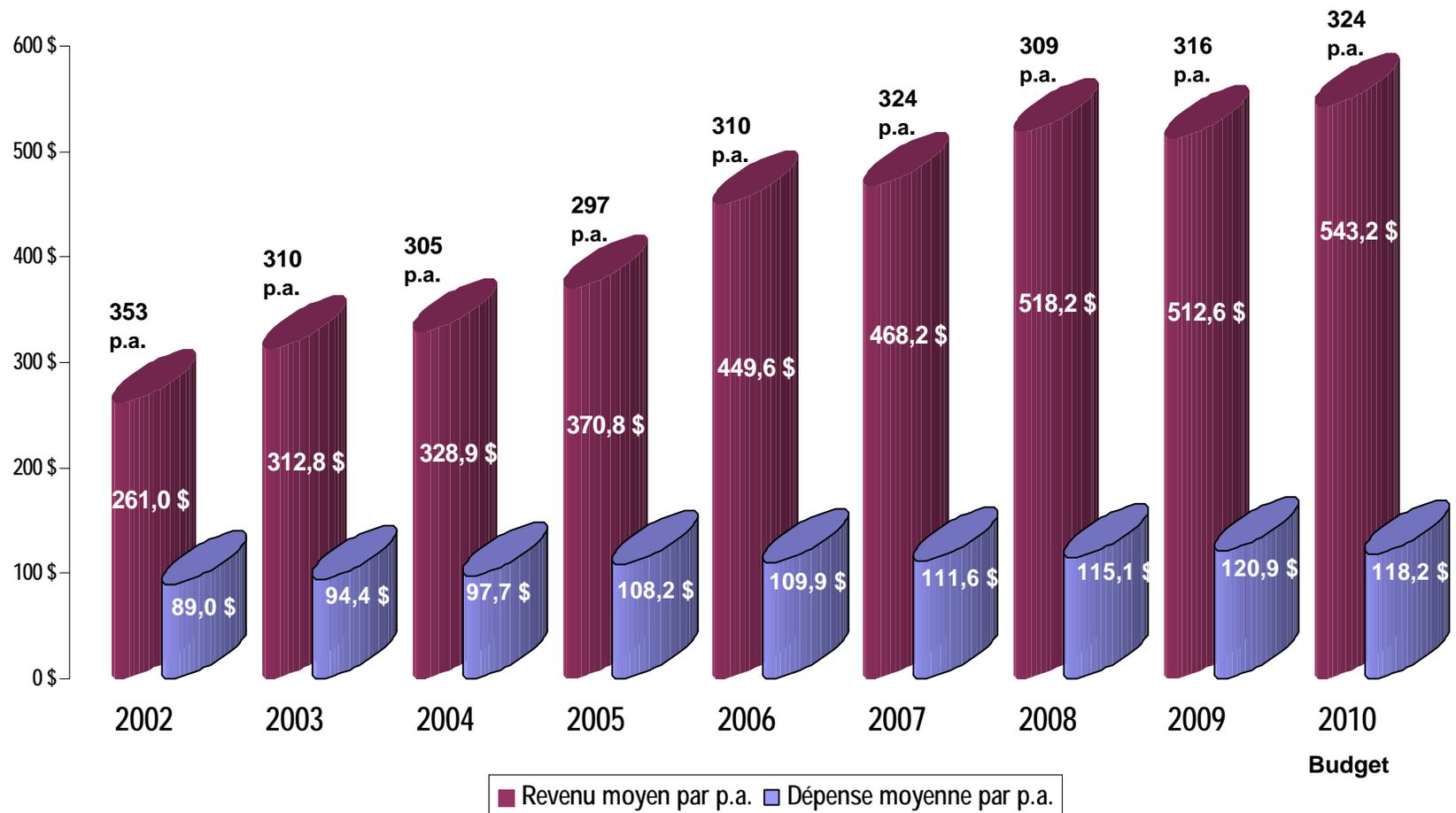
4.2 Revenus et dépenses (2002-2010)





4. BUDGET 2010 (suite)

4.3 Revenus et dépenses par p.a. (2002-2010)





5. Enjeux et priorités 2010-2011

- ❑ Nouvelles mesures visant la réduction et l'optimisation des délais d'audition à la cour municipale;
- ❑ Plan d'action en vue de la réduction des délais de traitement des procédures et des vérifications administratives des dossiers;
- ❑ Réaménagement de l'édifice du 775, rue Gosford abritant la cour municipale (incluant l'ajout de 2 salles d'audience);
- ❑ Prise en charge par les procureurs de Ville de la représentation de la poursuite dans les dossiers entendus et traités dans les points de service de la cour municipale (projet pilote sur 3 ans).



5. Enjeux et priorités 2010-2011 (suite)

- ❑ Indexation de la compensation financière du gouvernement du Québec pour le traitement par la cour municipale de dossiers en matière de violence conjugale;
- ❑ Négociations avec le gouvernement du Québec en vue de l'établissement d'ententes-cadres (incluant les compensations financières appropriées) pour la mise en œuvre à sa demande de divers programmes sociaux à la cour municipale;
- ❑ Ouverture du nouveau point de service de l'Est de Montréal;
- ❑ Désuétude des systèmes informatiques et leur remplacement.



6. Hypothèse – Contrainte budgétaire 2011

Hypothèse de contrainte

5,0%

1 233,4

contrainte sur budget total

1 913,6

Budget total 2010 (en milliers de \$)	38 272,3	100,0%	324,0
Activités incompressibles	Budget original (milliers de \$)	% du budget total	P/A
Charges interunités - DSI	1 416,4	3,7%	
Fonds immeubles	2 941,0	7,7%	
Téléphonie	193,8	0,5%	
Téléinformatique (lotus, licences, internet etc)	33,0	0,1%	
Formation (Loi 90)	69,5	0,2%	
Serv. Tech - Paiement direct	11,6	0,0%	
Cotisations (Barreau et autres associations)	85,6	0,2%	
Frais poste - Manifestes	1 104,6	2,9%	
Frais perception - Huissiers privés	1 996,2	5,2%	
Frais témoins	270,1	0,7%	
Frais interprètes	410,2	1,1%	
Frais transcriptions et sténographes	123,1	0,3%	
SAAQ	3 612,5	9,4%	
Frais gardiennage et sécurité	326,3	0,9%	
Honoraires prof - Pratique privée	1 011,1	2,6%	
Sous-total - Incompressibles	13 605,0	35,5%	0,0
Budget sans incompressibles	24 667,3	64,5%	324,0



6. Hypothèse – Contrainte budgétaire 2011 (suite)

Hypothèse globale de base	1 233,4 K \$
1. Fermeture du point de service d'Outremont	357,6 K \$
2. Préposés à l'audience	181,6 K \$
3. Budget de fonctionnement de l'ex-Service des affaires corporatives	700,0 K \$
Contribution réelle à la contrainte	1 239,2 K \$